

Trophée de l'Angélique

Championnat de ligue Nouvelle Aquitaine
Finale Zone Sud Ouest

NIORT
30 et 31 mars 2024

Patinoire de Niort
103, Avenue de la Venise Verte
79000 NIORT



Niort Glace



Trophée de l'Angélique

CHAMPIONNAT DE LIGUE
FINALE DE ZONE SUD OUEST
DE PATINAGE ARTISTIQUE



30 & 31
MARS
2024

Entrée libre



PATINOIRE DE NIORT
103 AV. DE LA VENISE VERTE 79000
NIORT

CLUB@NIORTGLACE.FR

NIORTGLACE, 103 avenue de la Venise Verte, 79000 NIORT

N° Siret : 79408323800012 | N° DDCSPP : 79S2013-09

www.niortglace.fr



: +33 (0) 6 69 12 70 28:



club@niortglace.fr

Championnat de ligue Nouvelle Aquitaine Finale Zone Sud Ouest Compétition Régionale de Patinage Artistique

Samedi 30 et Dimanche 31 Mars – Niort
Patinoire de Niort
103, Avenue de la Venise Verte
79000 NIORT

Niort, le 18 Janvier 2024

Mesdames, Messieurs les présidents de club

Nous avons le plaisir de vous convier à participer au Trophée de l'Angélique qui se déroulera **les 30 et 31 mars 2024** à la Patinoire de Niort, 103 avenue de la Venise Verte 79000 NIORT.

Cette compétition est support pour un **championnat de ligue Nouvelle Aquitaine** dans les catégories nationales, fédérales, régionales, initiation et adultes.

Elle est également support de la **finale de la zone Sud-Ouest** (Nouvelle Aquitaine et Occitanie) pour les fédéraux. Des quotas pourront éventuellement être appliqués suivant décision des CSR Nouvelle Aquitaine et Occitanie. La liste des patineurs éligibles sera définitive après le TF de Limoges des 17 et 18 février.

La **compétition régionale** concerne toutes les catégories des clubs de la ligue Nouvelle- Aquitaine et en fonction de la place disponible les autres clubs.

Le nombre de participants est limité à 160 patineurs.

Vous trouverez ci-joint les conditions et formulaires d'inscription.

Dans l'attente de vous recevoir à la patinoire de Niort

Bien sportivement,
Karine LECLERCQ
Présidente de NiortGlace



Adresse club : 103, Avenue de la Venise Verte 79000 NIORT

Téléphone : 06 69 12 70 28

Mail 1 : competition@niortglace.fr

Mail 2 : president@niortglace.fr

Personne référente : Karine LECLERCQ

Comptables : Karine LECLERCQ, Anais MARQUETEAU

Coordonnées bancaires

Intitulé du compte	Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
NIORTGLACE	15519	39105	00020815701	18
103 AV DE LA VENISE VERTE	Domiciliation CM NIORT STE PEZENNE			
79000 NIORT	N° de compte international - International Banking Account (IBAN)			
	FR76 1551 9391 0500 0208 1570 118			
	Domiciliation - Business Identifier Code (BIC)		CMCIFR2A	

TARIFS INSCRIPTIONS :

Patineurs Nationaux : 45 euros

Patineurs Fédéraux : 45 euros

Patineurs Régionaux : 40 euros

Patineurs Initiation : 40 euros

Patineurs Adulte : 40 euros

DATES CLES :

Date limite d'inscription : 16/02/2024

Date limite de paiement : 23/02/2024

Date limite de saisie des feuilles de programmes : 12/03/2024

Parution des horaires prévisionnels : 13/03/2024

Date limite d'envoi des musiques : 14/03/2024

Publication du tirage au sort : au plus tard le 25/03/2024

SITE INTERNET POUR INFORMATION

<http://www.niortglace.fr> (espace compétition)



REGLEMENT ADMINISTRATIF :

- Les patineurs devront être en possession, à la date limite des inscriptions, d'une **licence compétition** ou d'une extension en patinage artistique délivrée par la Fédération Française des Sports de Glace (FFSG) pour la **saison 2023-2024**.

- Les compétiteurs s'engagent à respecter les horaires et devront être présents **à la patinoire 45 minutes avant le début des épreuves, ce temps d'avance peut être maintenu dans le déroulé de la compétition**. Le club organisateur assurera un accueil à l'entrée de la compétition. Les patineurs participants et les officiels sont invités à se faire enregistrer dès leur arrivée sur le site.

- Pour que les inscriptions soient considérées complètes, les clubs doivent **remplir avec précision les formulaires joints** au présent règlement et **indiquer clairement le nom, prénom et coordonnées** du correspondant en charge des inscriptions dans leur association. Les bulletins d'inscriptions devront être transmis par mail aux adresses indiquées page 1 du présent **avant la date limite d'inscription**.

- Les **musiques** devront être envoyées à l'avance par **e-mail au format MP3** en pièce jointe à competition@niortglace.fr ou à l'aide d'un lien de téléchargement pour plusieurs fichiers (Ex : wetransfer) aux mêmes adresses ; le sujet de cet e-mail doit être au format : *division, catégorie, sexe, Nom et Prénom du patineur, et* (ex : **Régional Novice M DEGLACE Axel**). Néanmoins le patineur devra prévoir un CD de sécurité et clé USB avec la seule musique de son programme.

- Les forfaits sont à signaler dès leur connaissance au club organisateur par mail. Ce dernier se réserve le droit de prolonger la date limite d'inscription, au cas par cas, afin d'atteindre la complétude des inscriptions.

- Le règlement des **inscriptions** se fera **avant la date limite de paiement** :

- soit par chèque libellé à l'ordre du club organisateur,
- soit par virement au compte référencé page 1 du présent announcement avec un libellé de type "Trophée de l'Angélique - Nom du club"

Le non-paiement intégral des inscriptions entrainera la désinscription des patineurs du club concerné.

- Les droits versés restent définitivement acquis au club organisateur. **Aucun remboursement** ne sera effectué en cas de forfait (y compris sur présentation d'un certificat médical).

- Les clubs s'attacheront à tenir à jour les feuilles de contenus de programmes de leurs patineurs en saisissant les éléments sur le site de la CSNPA : **"lien vers saisie des éléments"**.

- La publication des horaires prévisionnels, le tirage au sort, la diffusion des résultats se feront aux dates indiquées sur le présent announcement.

- Le club organisateur ou les organisateurs de la compétition **déclinent toute responsabilité en cas d'accidents ou de dommages** survenus à l'encontre des patineurs ou officiels les accompagnants. Les patineurs, leurs familles et les encadrants assument tout risque de préjudice moral ou corporel en rapport avec la compétition et **renoncent à engager toute poursuite à l'encontre du club organisateur ou de ses dirigeants**.

- Le club organisateur ne prend en charge aucun frais de déplacement, d'hébergement ou de restauration concernant les patineurs inscrits et leurs accompagnants.

- **Les réclamations** sont définies et réglementées par le **règlement général des officiels d'arbitrage**. Les personnes participant à une compétition doivent respecter les règles et dispositions applicables, descriptions d'activités, charte d'éthique, codes et autres règles de conduite prescrits par la FFSG. Les Patineurs qui prennent part à une compétition et leurs accompagnateurs **sont tenus d'obéir aux instructions des Officiels d'Arbitrage en charge de la Compétition**. En cas de manquement à ce devoir, le club et/ou l'officiel concerne pourra(ont) demander au Président de la FFSG de saisir la Commission de Discipline. Si un concurrent d'une Compétition, s'exprime en public d'une façon inappropriée ou fait en public des commentaires inappropriés sur les résultats d'une Compétition ou sur un officiel d'arbitrage ou ses décisions, y compris sur les



notes données ou décisions prises par un officiel d'arbitrage, le club et/ou l'officiel concerné pourra(ont) demander au président de la FFSG de saisir la Commission de Discipline.

- L'acceptation du présent règlement autorise le club organisateur ou l'un de ses partenaires à des prises de vues des patineurs (photo ou vidéo) et à leur diffusion sur tout type de média (diaporama, site internet du club organisateur, réseaux sociaux du club organisateur, presse, ...)

REGLEMENT TECHNIQUE

- Se référer aux règlements nationaux et ligue



RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**RESTAURATION DANS LA PATINOIRE :**

- Vous trouverez une buvette avec une restauration rapide (sandwichs, hot- dog, paninis, etc...), ouverte sur toute la durée de la compétition
- Sur réservation préalable, possibilité pour les entraîneurs de déjeuner sur place (un document pour la réservation vous sera envoyé prochainement).

HÔTELS

- Notre hôtel partenaire IBIS Sport: Hôtel ibis Niort Marais Poitevin, à quelques minutes de la patinoire



Pour bénéficier des tarifs partenaire, cliquer ici : https://ibis.accor.com/promotions-offers/special-offers/mo_000306-offre-ibis-sport.fr.shtml

RESTAURANT A PROXIMITE

- Notre restaurant partenaire, accessible à pied depuis l'hôtel et à quelques minutes de la patinoire : Le Villagio, Zone de la Mude, Avenue de la Rochelle, 79000 Bessines





NIORTGLACE, 103 avenue de la Venise Verte, 79000 NIORT
N° Siret : 79408323800012 | N° DDCSPP : 79S2013-09
www.niortglace.fr

 : + 33 (0) 6 69 12 70 28:  club@niortglace.fr